



CONSEIL DES ENTREPRISES
PRIVÉES EN SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

ATELIER DE CO-CRÉATION

Orientations, stratégies, plan d'action

5 OCTOBRE 2022

Atelier 16h à 18h (membres seulement)

Cocktail 18h à 20h (ouvert à tous)

Au Centre Sheraton Montréal

VISION

Notre Vision

Positionner le privé et le communautaire comme de véritables partenaires responsables et imputables avec le gouvernement dans le domaine de la santé ~~pour l'intérêt commun (innovation, acquisition, prestation)~~

MISSION

Nous sommes la voix d'entreprises et d'OBNL socialement utiles et responsables, qui s'inscrivent comme partenaires à part entière du système de santé du Québec.

Nous voulons mieux **faire connaître et faire valoir la contribution positive des centaines d'entreprises privées** engagées quotidiennement dans la prestation de services ou le support aux organisations publiques.

Notre Mission



Nos réalisations en 2022

MÉMOIRES ET COMMUNIQUÉS TRANSMIS

- ◆ **Plan santé** : *La population est en faveur d'un apport accru du secteur privé dans le réseau (offre et délai améliorés, le privé déjà bien présent)*
- ◆ Réaction du CEPSEM au **plan d'action pour l'hébergement de longue durée 2021-2026** "La composition du comité-conseil doit prévoir une représentation des organismes ou entreprises offrant de l'hébergement, car leur contribution est importante."
- ◆ Réaction du CEPSEM au **rapport du VGQ** pour Favoriser l'implication des partenaires issus du privé dans le continuum de soins au bénéfice des aînés et des plus vulnérables.
- ◆ Réaction du CEPSEM au **rapport de la sous-ministre Dominique Savoie** intitulé *Une gouvernance renouvelée du réseau de la santé et des services sociaux* qui suggère une collaboration public-privé.
- ◆ Mémoire pour le **Commissaire à la santé et au bien-être** intitulé *Favoriser une offre de services élargie pour entreprendre un virage massif vers les soins à domicile.*



Bilan MIS en 2021-2022

ACTIVITÉS

- **10 novembre 2021** Atelier sur les initiatives en innovation des partenaires
 - 6 fiches reçues (BD, 2 Boehringer, Assisto, SEDNA, Bayshore)
- **16 mars 2022** Publication du [sondage sur la perception des Québécois](#) à l'égard de la place du privé en santé
- **17 mars 2022** Entrevue de Luc Lepage à Bernard Drainville 98.5 fm
- **4 mai 2022** Visite à l'Assemblée nationale et autres rencontres
- **Mai 2022** Création du forum des associations patronales en santé
- **20 juin 2022** Petit déjeuner avec Christian Dubé
- **28 août 2022** Lancement de la campagne MIS sur les réseaux sociaux
- **19 septembre 2022** [Lettre ouverte](#) du CEPSEM et partenaires parue dans LaPresse



Gouvernance des comités

2021-2023

COMITÉ	VISION	RESPONSABLES	PLAN D'ACTION ET BILAN
MIS	Rallier les associations et les entreprises du secteur et agir comme un moteur de changement et d'innovation en matière de santé, en assumant pleinement sa mission et sa vision auprès des influenceurs.	David Bertrand Luc Lepage	<input type="checkbox"/> Déposer un bilan de la première année <input type="checkbox"/> Présenter les objectifs pour l'an 2022-2023 <input type="checkbox"/> Proposer un calendrier de rencontres annuelles <input type="checkbox"/> Faire le suivi aux réunions de CA
Soins aux aînés	Promouvoir l'innovation pour améliorer les soins et revoir les pratiques en y associant le privé et le communautaire	Zoe Vernham Michel St-Cyr	
Approvisionnement	Promouvoir des modes d'approvisionnement responsables, durables et équitables en tout temps (basés sur la valeur)	Stéphane Myre Jacques Lemieux	
Membership et communications	Fidéliser les membres et définir une stratégie de communication pour fidéliser les membres et en attirer des nouveaux	Stéphane Tardif Mélanie Dumais Annie Blanchette	

Quelles sont nos aspirations?

Le CEPSEM reçoit le prix de la meilleure association multi-sectorielle au Québec de la part de l'Assemblée Nationale

Boisbriand, le 31 août 2026 - Le conseil d'administration du Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être est heureux d'annoncer qu'il a reçu le prix de la meilleure association multi-sectorielle de l'Assemblée Nationale du Québec.

Ce prix d'excellence lui a été attribué en raison de son leadership à promouvoir les innovations et les entrepreneurs privés et OBNL du secteur de la santé au Québec.

Cette reconnaissance a été établie par un comité de sélection qui avait à évaluer la contribution à valeur ajoutée des mouvements associatifs impliqués dans différents secteurs économiques de la société québécoise.

En effet, le CEPSEM a su se démarquer par la qualité de ses interventions auprès des instances gouvernementales et la qualité des services offerts à ses membres, grâce à ses solutions innovatrices en matière de santé, à la promotion de l'entrepreneuriat et à son approche de résolution de problèmes orientée sur les solutions afin d'améliorer l'offre et la qualité des soins et services à la population québécoise.

De plus, le CEPSEM est fier d'avoir contribué à l'adoption d'une nouvelle loi sur les approvisionnements qui sont dorénavant basés sur la valeur plutôt que sur le plus bas prix.

Les représentations du CEPSEM ont également contribué à favoriser une plus grande utilisation du secteur privé en tant que partenaire complémentaire du secteur public pour combler les besoins en santé au Québec. Cette contribution a atteint une croissance de 1MM\$ du chiffre d'affaires supplémentaires pour l'ensemble des entreprises membres.

CE QU'ON DOIT RETENIR

- Un geste à poser (tables 1 et 3)
 - Être la référence du privé en santé
 - Colloque annuel organisé par le privé ou participer à des congrès existants pour visibilité
 - Quantifier l'apport du privé
 - Indicateurs de performance (sondages,
 - aider le gouvernement à bien paraître
- Une alliance à créer (tables 1 et 3)
 - Créer une coalition du privé en santé (un seul interlocuteur) - Forum des associations
 - Prendre place au CA de l'Agence santé Qc ou créer une alliance forte avec les membres du CA

CE QU'ON DOIT RETENIR

- Une attente particulière face au CEPSEM (tables 2 et 4)
 - Agir comme influenceur en amont
 - Devenir un diffuseur des données
 - Augmenter le membership (plus de ressources, d'influence)
 - Rester innovant en étant à l'écoute des membres
 - Mener des projets (MIS, congrès annuel)
- Qualités nécessaires pour obtenir le titre (tables 2 et 4)
 - Crédibilité, vision, valeur ajoutée du privé
 - Ouverture sur les meilleures pratiques mondiales
 - Richesse de la diversité des secteurs, avec intérêt commun sans agir en silo

LES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES

POUR UN RÉSEAU

+ HUMAIN

+ PERFORMANT

LES FONDATIONS

+ POUR LE PERSONNEL

- ❑ Formation, rétention et recrutement massif de personnel
- ❑ Meilleure organisation du travail pour offrir de meilleures conditions d'exercice et une meilleure conciliation vie personnelle-travail
- ❑ Allègement des tâches administratives du personnel clinique
- ❑ Élimination du recours au temps supplémentaire obligatoire
- ❑ Meilleur encadrement du recours aux agences privées de placement de personnel
- ❑ Autonomie accrue aux différents professionnels de la santé et des services sociaux basée sur l'interdisciplinarité et le décloisonnement des professions

+ DE DONNÉES

- ❑ Accès complet pour le citoyen à ses propres informations de santé et meilleur accès aux données pour les gestionnaires et les chercheurs

+ DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

- ❑ Plan ambitieux de modernisation technologique qui permettra de simplifier les tâches administratives et de déployer un seul dossier santé numérique pour chaque patient partout dans le réseau

+ DE MODERNITÉ

- ❑ Rénovation des CHSLD vétustes
- ❑ Nouveaux hôpitaux à la fine pointe permettant l'ajout de lits

+ D'ACCESSIBILITÉ

- ❑ Véritable prise en charge au sein d'un groupe de médecine familiale, pour des consultations dans des délais raisonnables, pour tous
- ❑ Mode de rémunération des médecins favorisant une véritable prise en charge
- ❑ Guichet d'accès à la première ligne (GAP) : service téléphonique permettant non seulement d'obtenir des conseils en santé, mais aussi une prise de rendez-vous si une consultation est nécessaire
- ❑ Services de télésanté permettant d'avoir une consultation médicale sans avoir à se déplacer
- ❑ Rôle accru pour les infirmières praticiennes spécialisées
- ❑ Davantage d'autonomie et de services offerts par les pharmaciens
- ❑ Grand rattrapage des chirurgies pour combler le retard accumulé durant la pandémie
- ❑ Réduction du temps d'attente aux urgences avec l'ajout de lits et une meilleure gestion de ces lits
- ❑ Modernisation des services préhospitaliers impliquant l'élargissement du champ de pratique des techniciens ambulanciers paramédics
- ❑ Davantage d'outils d'autosoins pour la population
- ❑ Plan de valorisation de la médecine familiale

+ POUR NOS AÎNÉS ET PERSONNES VULNÉRABLES

- ❑ Virage massif vers les soins à domicile
- ❑ Plus de soutien et de répit pour les personnes proches aidantes
- ❑ Construction de maisons des aînés offrant des milieux de vie adaptés, à échelle humaine
- ❑ Soutien accru aux groupes communautaires
- ❑ Plan d'action en suivi de la nouvelle *Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée*
- ❑ Standardisation des systèmes d'évaluation de qualité de tous les milieux de vie, peu importe leur statut ou leurs clientèles
- ❑ Pouvoir d'enquête accru à l'égard des résidences privées pour aînés, des CHSLD privés et des ressources intermédiaires
- ❑ Repas de meilleure qualité pour nos aînés en CHSLD

+ POUR LA SANTÉ MENTALE

- ❑ Services de proximité et orientation des jeunes vers le bon intervenant au bon moment en améliorant l'accès aux services de santé mentale
- ❑ Partenariats avec les organismes communautaires

+ POUR LES JEUNES

- ❑ Mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent, pour réformer le système de protection de la jeunesse et mieux protéger les enfants vulnérables

+ DE PRÉVENTION

- ❑ Plan visant l'amélioration de l'état de santé et de la qualité de vie de la population ainsi que la réduction des inégalités sociales ayant un impact sur la santé
- ❑ Plus d'importance accordée à la prévention et la promotion des saines habitudes de vie pour diminuer la demande en soins curatifs
- ❑ Effort accru pour le dépistage des cancers

+ DE PRÉPARATION

- ❑ Stratégie nationale de préparation à une prochaine pandémie
- ❑ Réforme du secteur de la santé publique pour plus d'indépendance, de transparence et d'efficacité

+ D'INNOVATION

- ❑ Rôle accru du privé et du communautaire en santé, dans le respect de l'universalité, l'accessibilité et la gratuité du système public
- ❑ Soutien à la recherche pour de meilleurs traitements et médicaments aux patients
- ❑ Adoption accélérée des pratiques innovantes

+ D'EFFICACITÉ

- ❑ Financement aux établissements axé sur le patient
- ❑ Évaluation de la pertinence et la performance des soins et services en mettant à profit l'expertise de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux et de l'Institut de pertinence des actes médicaux
- ❑ Mesure périodique de la satisfaction de la clientèle du réseau de santé
- ❑ Hausse nécessaire du Transfert canadien en matière de santé
- ❑ Publication périodique d'un tableau de bord national et régional sur l'atteinte des objectifs du plan stratégique et des priorités
- ❑ Partage des données sur la performance du réseau québécois avec l'Institut canadien de l'information de la santé et d'autres organisations autonomes reconnues pour permettre une comparaison sur une base de valeur avec les autres provinces canadiennes et juridictions dans le monde

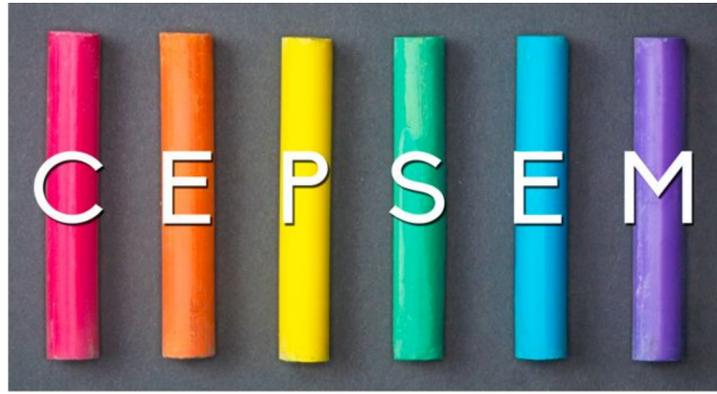
+ D'AUTONOMIE

- ❑ Plan de décentralisation du système de santé et de services sociaux afin de rendre le réseau plus efficace et imputable des résultats et assurer une stabilité organisationnelle
- ❑ Séparation des orientations et des opérations entre le Ministère et le réseau
- ❑ Cadre responsable dans les installations principales du réseau
- ❑ Performance des gestionnaires mesurée en fonction des priorités que sont la satisfaction des patients, la pertinence et la valeur des soins

L'alliance entre le réseau public et privé permet d'offrir un meilleur accès aux soins de qualité, à coût nul pour le patient

MESSAGES PRIORITAIRES:

1. Libre choix du patient (universalité) payé par le réseau (peu importe si le service est offert par le privé ou public)
2. Miser sur l'accès aux soins à domicile et offrir l'hospitalisation à domicile pour libérer des lits, répondre à la pénurie et tirer avantage des technologies.
3. Trouver des réponses aux enjeux du réseau grâce à l'appel aux solutions basées sur la démonstration de valeur.
 - a. Contribuer à la mise en place des approvisionnements fondés sur la valeur. Cela consiste donc à prendre des décisions d'achat qui tiennent compte de la meilleure façon dont un produit ou une solution peut entraîner les résultats mesurés et réduire le coût total des soins.



**CONSEIL DES ENTREPRISES
PRIVÉES EN SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE**



**mongeau
— pellerin
& co**

affaires
publiques